

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	15 janvier 2026
Numéro	26.102	Heure	16h14

Auteur-e(-s) : Groupe Vert'Libéral

Titre : *Financial literacy* : non à l'illettrisme financier

Contenu :

Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'intégrer une formation didactique et/ou ludique dans le cadre du plan de formation des jeunes pour les initier et les aider à se familiariser aux concepts de base liés à l'épargne et à l'investissement. L'objectif primaire n'est pas de former des conseillères financières et des conseillers financiers, mais de stimuler, de susciter et surtout de se forger « un esprit critique et avisé » par rapport à l'importance d'une « culture à l'épargne », tout en étant à même de lire et de décoder la pléthore d'offres d'investissement proposées par les établissements financiers (banques et néo-banques, assurances et brokers indépendants).

Un volet sur les cryptomonnaies et leurs risques, opportunités, impacts, etc. peut faire partie de la démarche, dans la mesure où leur démocratisation devient de plus en plus galopante, notamment par la disponibilité d'applications *user-friendly* exposant une population croissante à ces actifs financiers.

Développement (facultatif) :

Cette recommandation reprend à son compte l'objet [25.104](#), retiré de l'ordre du jour car sans signataire (auteur unique sortant), avec l'accord de son auteur, l'ancien député libéral-radical Andreas Jurt. Ses motivations sont reprises ci-dessous.

Au début de chaque année, une enquête demande aux Suisses quelles sont leurs préoccupations pour l'année à venir. Il y a encore une dizaine d'années, le sujet de la prévoyance et de l'épargne n'interpellait guère les sondé-e-s, surtout les jeunes. Depuis trois à cinq ans, ce sujet figure dorénavant dans le top 3 des priorités, et également chez les jeunes et pas uniquement parmi la génération des 50 ans et plus.

La génération des baby-boomers pouvait se reposer sur le système des trois piliers : assurance-vieillesse et survivants (AVS), prévoyance professionnelle (LPP) et épargne liée 3A et libre 3B. L'AVS et la prévoyance professionnelle devaient garantir environ 60% du dernier salaire à l'âge de la retraite ordinaire pour les salaires d'une moyenne annuelle de 80'000 francs environ. Quelle est la réalité aujourd'hui ? Autant les taux d'intérêt sur l'épargne que le taux de conversion de la LPP (rendement sur le capital) ont chuté de 30% en moyenne. La conséquence est que vouloir atteindre une rente à vie de 60% du dernier salaire au minimum devient illusoire sans recourir à une épargne individuelle sur une période de trente ans au minimum.

Selon le chef d'investissement suisse du fonds Vanguard, les connaissances en matière de *financial literacy* sont faibles en Suisse, comme en Allemagne. Les jeunes devraient davantage s'intéresser au thème de l'investissement et de l'épargne, en se posant des questions : cela a-t-il du sens (si c'est matériellement possible) d'épargner, régulièrement et de manière structurée/systématique, déjà trois ans avant l'apprentissage ? Que veut dire concrètement épargner et quelles sont les possibilités ? Que veut dire et comment quantifier les notions de rendement/performance *versus* celles de risques d'investissement ? Quels sont les principaux biais cognitifs (erreurs) en matière d'investissement (finance comportementale) ? Comprendre l'importance des intérêts composés sur la durée qui sont des pistes de réflexion et d'enseignement possibles. Cette formation didactique pourrait aussi aider à sensibiliser les jeunes à l'importance d'un budget personnel et aux moyens d'éviter l'endettement personnel qui frappe une frange importante de la population.

Comment imaginer cette formation non contraignante dans le cursus scolaire ? Il ne s'agit pas d'interférer, voire de « rajouter une couche » dans le plan de formation déjà chargé et établi, mais de consacrer quatre à six périodes durant une année scolaire dans les cours de culture générale, économie et droit ou comptabilité selon la filière. Cette formation pourrait être délivrée, sur invitation, par des représentants de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) et de la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP). En corollaire, un modèle de formation *financial literacy* informatif et ludique pourrait être conceptualisé sous forme numérique, ce qui permettrait à l'élève de se connecter quand il le souhaite, sans avoir une obligation de le faire.

Et pourquoi ne pas imaginer de mettre à disposition, de manière virtuelle et fictive, un capital de départ de 5'000 francs avec l'objectif de constituer un portefeuille fictif (achat et vente) que l'élève/l'étudiant doit constituer et arbitrer durant une année scolaire, avec un prix pour les trois gagnants qui ont obtenu le meilleur rapport rendement/risque ? Un prix qui pourrait être sponsorisé par une banque qui opère sur notre territoire cantonal. Il

existe déjà des logiciels pour se lancer dans ce concours expérimental.

En conclusion, il s'agit d'une stratégie d'initiation inclusive et volontaire, détachée de la pression de notes et de l'agenda scolaire.

Annexes :

<https://www.cash.ch/borsen-ticker/originalmeldungen/konnen-sie-diese-zehn-fragen-zum-schweizer-vorsorgesystem-beantworten-559025>

<https://www.cash.ch/ratgeber/fonds/geld-fonds-und-etf-anlegen-tipps-und-tricks-fuer-anfaenger-1111715>

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Maxime Auchlin

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Mireille Tissot-Daguette	Mauro Moruzzi	Blaise Fivaz
Brigitte Leitenberg	Jennifer Hirter	